

Collectif des Associations Caritatives Salonaises

» Rapport moral

Notre Collectif qui représente 6 Associations Caritatives et Sociales a été créé par Pierre DUMAS.



Claude CORTESI

Merci M. DUMAS d'avoir eu l'idée de nous faire rassembler pour mutualiser nos moyens. Merci aussi aux différents Présidents et Présidentes des 6 associations qui ont compris qu'en se fédérant nous serions plus fort dans le combat contre la pauvreté.

Mais surtout, un grand merci à vous tous, les bénévoles sans qui rien ne se ferait, sans vous notre collectif et nos associations n'auraient pas d'âmes et, sans vous, nous n'arriverions pas à servir notre prochain.

Tout cela en une phrase simple :

« Nous unir pour mieux servir »

Notre collectif a aussi des partenaires qui nous sont chers :

- la municipalité nous aide au niveau des locaux, des prêts de véhicules, et d'une subvention
- le centre E. Leclerc et Logidis Carrefour nous aident avec des dons alimentaires de produits secs et frais pour servir hebdomadairement nos familles dans le besoin
- et bien sûr la Banque alimentaire de Marseille à qui nous achetons au kilo, l'alimentaire dont nous avons besoin.

Aujourd'hui, nous associations, si nous décidons d'arrêter nos actions sociales et caritatives, les collectivités locales, régionales et même l'état n'arriveraient pas à subvenir aux besoins de personnes en difficulté. C'est pour cela que notre action est plus importante que jamais, car une catégorie de la population compte sur nous et qu'à aucun moment, même si nous doutons de notre efficacité, il ne faut renoncer car des personnes ont vraiment besoin de nous

« Ne baissons pas les bras, soyons là pour eux. »



Remise du chèque de la Caisse d'Epargne pour le financement d'un véhicule fourgon.

Les Associations qui adhèrent au C.A.C.S et leurs représentants. (collectif des associations caritatives salonaises)

CONFÉRENCE ST VINCENT DE PAUL	M. DUMAS P.
LA CROIX ROUGE	M ^{me} LORFEVRE G.
LE SECOURS CATHOLIQUE	M. MAS C.
ENTRAIDE DE L'ÉGLISE RÉFORMÉE	M ^{me} MISSEMER
ÉQUIPES SAINT VINCENT	M. LEFLOC M.
FRATERNITÉ SALONAISE	M. CORTESI C.



Boucherie
Charcuterie Volailles
Marc SEVERY et Fils

Place de l'Hôtel de Ville - 13300 Salon de Pce
Tél. : 04 90 56 13 00

• Investissez dans le partage :

Quand il y a gratuité, il y a légitimement contre partie. Quand les entreprises investissent dans une action citoyenne, qu'il s'agisse de fournir des repas ou du mécénat, la démarche induit une motivation généreuse, mais elles sont en droit d'en **attendre des retombées, même indirectes** « **il s'agit bien alors de partenariat** » Il faut que l'on développe cette approche **pour 3 raisons :**

- d'une part les entreprises font leur gestion à flux tendus ce qui ne facilite pas le don de denrée,
- d'autre part, le risque de diminution du programme européen car l'Europe s'agrandit,
- enfin et surtout se procurer des aliments diversifiés et sécurisés, tels ceux que nous avons dans nos assiettes.

Donc tout cela implique un effort supplémentaire de prospection pour trouver de nouvelles sources d'approvisionnements.

• Alimentation et insertion

L'aide alimentaire en France a globalement évolué d'une logique de distribution vers une dynamique d'accompagnement et d'insertion. C'est pour cela qu'aujourd'hui, nous au Collectif nous avons mis l'accent sur une orientations qualitative de la démarche en visant à intégrer la réponse alimentaire et l'action globale de la lutte contre les exclusions, cette approche conduit à privilégier en fonction de la spécificité, l'accueil, l'écoute et en favorisant la prise en compte des situations les plus précaires.

Pour l'année 2005, nous allons avec la Fraternité Salonnaise et plus particulièrement CARGO (Cellule d'Accueil de Réinsertion, de Gestion et d'Orientation) recevoir tous les bénéficiaires du Collectif pour faire un point avec eux afin de pouvoir régler certaines situations ou les orienter vers les structures adéquates.

• En conclusion :

en cette rentrée 2005, l'environnement économique et social est porteur de mauvaises nouvelles des conséquences de ce qui se passe en ce moment dans le monde, la multiplication des plans sociaux dans les entreprises et la montée du chômage.

Tout fait craindre une augmentation de la demande d'aide alimentaire. « Pourra-t'on y répondre ? »

Le réseau associatif répond souvent à toutes les urgences provoquées par les défaillances de notre société. Il appartient aussi aux collectivités et à l'État de prendre cette direction en considération, car peut être un jour nous aurons du mal à subvenir à toutes les demandes.

Aujourd'hui, il faut admettre que l'aide aux familles deviendra temporaire, et qu'elle s'inscrira dans une démarche de parcours de réinsertion. Mais cela ne dois pas nous dissuader, bien au contraire, de réfléchir au devenir de l'aide alimentaire pour ces prochaines années.

Le Président

» Les Bénévoles

Aujourd'hui, le monde associatif montre bien la place active que joue le bénévolat dans la lutte contre les exclusions. Du fait de l'évolution, les bénévoles changent. Il ne s'agit plus uniquement que de personnes à la retraite, mais bien aussi, un certain nombre de bénévoles qui sont toujours en activité.

Le bénévolat est un "plus" dans la citoyenneté, qui permet de mettre en pratique un idéal ou des valeurs qui ne s'incarnent que difficilement dans l'activité professionnelle de Droit commun, et aussi, peut être d'être plus ou mieux citoyens que les autres.

Le bénévolat est une source d'amitié, de fraternité, de découverte et de bien être, le don de soi pour les autres permet au bénévole de se retrouver et d'être en accord avec eux-mêmes. Que l'on soit dans une association sportive, culturelle, sociale, humanitaire ou tout autre association, peu importe le but. Du moment que l'on participe, que l'on est acteur de la cité.

» Quelques Chiffres :

7888 : c'est le nombre de colis servis par le collectif en 2004 (À noter que la Fraternité Salonnaise n'apparaît pas, car elle sert les repas à table.)

452 : c'est le nombre de familles servies par le collectif.

77302 : c'est le nombre de tonnes d'aliments nécessaires par an. Ce qui fait des colis de **9,8 Kg**

Quelles villes couvre le collectif ?

Salon, Pélassanne, Sénas, Lançon de Provence, Eyguières.



Henri Laugier dans les réserves.

Pour recevoir FRAT'Infos, veuillez retourner ce bulletin réponse accompagné d'un chèque de 5 euros à :
Fraternité Salonnaise
Z.I. La Gandonne - 13300 Salon-de-Provence

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :